



Centre d'Économie de la Sorbonne  
UMR 8174 du CNRS  
Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne  
106-112 Bd. de l'Hôpital  
75647 Paris cedex 13



# La lettre du CES

<http://centredeconomiesorbonne.univ-paris1.fr/>

## Le CES est partenaire de trois projets Labex retenus par le ministère:

- . Ouvrir la science économique, porté par l'école d'économie de Paris
- . Régulation financière, porté par l'ESCP Europe
- . Individus, populations, sociétés, porté par l'INED

## EDITO

Le paysage en macroéconomie au Centre d'Économie de la Sorbonne s'est profondément renouvelé ces dernières années grâce à l'arrivée de jeunes chercheurs. Cette évolution reflète parfaitement la dynamique

de la recherche en économie dans le monde universitaire français et l'attractivité des laboratoires français dès que les conditions de recrutement qu'ils proposent se rapprochent de la norme européenne. Elle atteste de la pluralité des statuts et des sources de financement désormais possible à l'université et du soutien apporté par l'Université Paris 1 au développement de la recherche de haut niveau en économie.

Naturellement, le filtre classique des recrutements sur un poste de Maître de conférences, d'un chargé de recherche au CNRS (c'est d'ailleurs le moment !) ou d'un professeur à la mutation continue de remplir son rôle. Eleni Iliopoulos, spécialiste des questions financières et monétaires dans un contexte international, nous a ainsi rejoints il y a 2 ans comme Maître de conférences, tandis que Nicolas Dromel, chercheur en théorie du cycle, est sur un poste de chargé de recherche au CNRS. Ils ont suivi un parcours en thèse marqué par un même souci de mobilité internationale. Si cette pluralité des statuts n'est pas nouvelle au sein d'une UMR, elle crée en revanche une réelle différence dans le temps consacré à la recherche, et cette dualité rend criant le besoin d'aménager le temps d'enseignement des jeunes Maîtres de Conférences (décharge de cours ou chaires CNRS) pour leur permettre de concrétiser leur potentiel de recherche. Paris 1 n'a pas encore pris ce virage largement amorcé dans d'autres universités et sera du coup pénalisée en termes de recrutement. Mais l'axe Macroéconomie du CES s'est également enrichi de l'arrivée de jeunes chercheurs en mobilisant d'autres canaux de recrutement, répondant à des situations plus atypiques. Florin Bilbiie, spécialiste des questions de politique monétaire, est Professeur associé, dans la perspective d'un recrutement définitif dans le corps professoral par «un 46.4», procédure d'intégration dans le corps de professeurs de professionnels et de chercheurs étrangers. Cette procédure permet d'attirer dans le monde universitaire des chercheurs étrangers de premier plan avec une procédure « lisible » pour des habitués du contexte international. L'Université Paris 1, comme d'autres Universités de premier plan en France, s'est clairement engagée dans la montée en puissance de cette voie d'accès à des postes de Professeur.

- p. 1 - 2 Editio : Jean-Olivier Hairault, Professeur à l'Université Paris 1
- p. 2- 5 Zoom :  
- Comprendre les discriminations : on peut aussi être différents parce qu'on n'est pas pareils ! N. Jacquemet  
- L'intégration économique des Français d'origine musulmane, MA. Valfort
- p. 5 Invités au CES
- p. 6 : Le labo en pratique :  
Présentation des M2R
- p. 7 : De nouvelles fonctions pour ...
- p. 7 : Expertise, Prix et Distinctions
- p. 7 : Le Bloc-Notes
- p. 8 : Dans les médias

*Ours*  
Responsable Editoriale  
Tonia Lastapis :  
[tonia@univ-paris1.fr](mailto:tonia@univ-paris1.fr)  
Responsable scientifique  
Jean-Marc Tallon



Il faut s'en féliciter, dans la mesure où la concurrence pour les talents est désormais frontale avec les Grandes Ecoles, ces dernières ayant des procédures de recrutement souvent plus en phase avec l'international que l'Université. Pontus Rendhal, spécialiste des problèmes d'hétérogénéité en macroéconomie, est, quant à lui, arrivé sur un financement DIMeco de la région Ile-de-France. Ici, l'apport pour l'Université de Paris 1 de l'Ecole d'Economie de Paris (PSE) est tangible: comment attirer un Assistant Professor à UC Davis sans ce label international et le support de la Fondation ? D'ailleurs il ne faut pas s'y tromper. Le renouvellement et la consolidation du pôle Macroéconomie au CES n'auraient pu se faire à cette échelle sans l'intégration pleine et entière dans PSE. De ce point de vue, la dernière arrivée en date sur un poste de Directeur de Recherche au CNRS de Jean Imbs (sur un poste DR2 externe), chercheur en macroéconomie internationale préalablement en poste à l'étranger, est emblématique de la force d'attraction donnée au CES par PSE.

Car il ne s'agit pas seulement de rester à la pointe de la recherche internationale, mais aussi et surtout d'offrir un environnement très favorable à la réussite de nos doctorants.

*Jean -Olivier Hairault, Professeur à Paris 1, Responsable Scientifique des axes «Développement et Mondialisation», «Economie Internationale», «Environnement» et «Macroéconomie»*

## ZOOM

*Comprendre les discriminations : on peut aussi être différents parce qu'on n'est pas pareils !  
par Nicolas Jacquemet*

Diverses actualités récentes ont ravivé le débat public sur l'ampleur, la nature et les moyens de lutter contre les discriminations. La journée internationale des femmes en est un exemple récurrent, dont chaque édition suscite de nouveaux états des lieux sur la place des femmes dans la vie économique en général, sur le marché du travail en particulier.

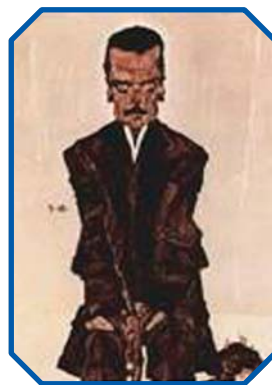
La subtilité et la difficulté de cette question tient pour une large part à la nécessité de distinguer entre ce qui relève de la discrimination et ce qui résulte de la simple disparité entre individus. Diverses aspirations, diverses priorités et diverses habiletés se conjuguent toutes pour donner lieu à une grande variété des choix et des parcours. Au sein de cette diversité, seules les différences subies pour l'unique motif de l'appartenance à une catégorie de population particulière correspondent effectivement à ce qu'il convient d'appeler une discrimination. Il y a discrimination, par exemple, si une femme se trouve dans l'impossibilité d'accéder à un poste de responsabilité alors même qu'un homme identique à elle l'obtiendrait, ou si hommes et femmes tirent une rémunération différente d'activités professionnelles identiques – c'est-à-dire toutes choses égales par ailleurs. Mais la seule existence d'un écart important de salaires moyens entre hommes et femmes n'atteste pas plus de l'existence de discriminations que la présence de fumeurs sur un trottoir ne prouve leur goût du grand air. De même, les différences de trajectoire

de carrière dues aux interruptions liées à la maternité ne sont rien d'autre que la manifestation concrète de l'une des nombreuses différences physiologiques qui distinguent hommes et femmes. Une politique publique peut souhaiter rectifier les conséquences de cette inégalité de conditions, mais ce n'est pas dans ce cas une inégalité de traitement qu'il s'agit de corriger.

Une fois circonscrite aux seules inégalités de traitement qui visent les membres de différents groupes de population (hommes/femmes ; minorités ethniques, etc.), la discrimination peut être le résultat de deux phénomènes.

Le premier tient à l'information contenue dans l'appartenance à une catégorie spécifique: le seul fait d'appartenir à un groupe est une source de renseignements sur les caractéristiques de chacun des membres du groupe – les hommes, par exemple, sont en moyenne plus enclins à sacrifier leurs principes moraux à leur intérêt financier, c'est pourquoi certaines villes luttent contre la corruption en renforçant la présence des femmes dans les forces de police<sup>1</sup>. La discrimination correspond dans ce cas à un outil statistique, destiné à pallier le manque d'information: dis-moi à qui tu ressembles et je te dirai (à peu près) qui tu es.

La seconde motivation possible de comportements discriminatoires est une pure question de préférence : les différences de traitement sont dans ce cas le simple (et terrible) reflet de l'attitude, à l'égard des



Seules les différences subies en raison de l'appartenance à une catégorie de population particulière correspondent effectivement à une discrimination

membres de ces groupes, de celui qui est en charge des décisions – c'est notamment à cette seconde explication que se rattachent les comportements racistes, misogynes ou ... misandriques.

Ces deux causes possibles recouvrent ce que le sens commun associe à la discrimination, à savoir l'existence d'une inégalité de traitement préjudiciable parce que fondée sur des différences visibles et qui ne se justifient pas au regard des qualités objectives des personnes concernées. Et cette existence d'un préjugé est précisément ce qui rend indiscutable la volonté de lutter contre les discriminations. Mais en raison de cette subtilité de définition, la discrimination reste très difficile à mesurer : loin d'attribuer tous les écarts entre catégories de population à des contraintes de nature discriminatoire, une approche appropriée de cette question doit pouvoir faire la part entre ce qui relève d'une inégalité de traitement authentique, et ce qui tient à la variété naturelle des choix et des situations.

C'est cette difficulté que tentent de surmonter les expériences dites de testing, qui s'intéressent aux résultats obtenus par deux individus aussi proches que possible l'un de l'autre à l'exception notable de leur appartenance à des catégories de population distinctes. De nombreuses expériences de ce type ont été menées dans différentes régions du monde afin de mesurer les discriminations raciales à l'embauche. Toutes, sans exception, concluent à une forte discrimination à l'encontre des minorités ethniques – conduisant à une différence de l'ordre de 30% à 40% dans le taux de convocation à un entretien d'embauche.

Mais le résultat le plus étonnant reste peut-être que cette différence mesurée est sensiblement la même quel que soit le pays considéré et quelle que soit l'origine ethnique incluse dans l'étude. Une interprétation possible de ce résultat est que ce n'est pas en raison de leur appartenance à une minorité ethnique que certaines personnes sont traitées de façon discriminatoire, mais du seul fait qu'ils n'appartiennent pas au groupe majoritaire. Afin de creuser cette idée, une étude récente<sup>2</sup> s'intéresse à la discrimination à l'embauche qui affecte des candidatures dont les noms sont sans ambiguïté à consonance étrangère, mais dont l'origine

ethnique n'est pas clairement identifiée par les employeurs. Deux résultats émergent d'une première étude menée à Chicago : les candidatures à consonance étrangère sont fortement discriminées, et elles le sont dans la même mesure que les candidatures dont le nom évoque une minorité ethnique clairement identifiée : toutes obtiennent en moyenne 40% de moins de convocations à un entretien d'embauche en comparaison de candidatures à consonance anglo-saxonne. Ce résultat atteste que la discrimination raciale est en partie fondée sur une défiance à l'égard de l'autre en général, quel qu'il soit ; non en raison de ce qui le rend différent mais du simple fait de sa différence.

<sup>1</sup> Voir à ce sujet l'étude de A. Swamy, S. Knack, Y. Lee, et O. Azfar, « Gender and corruption », *Journal of Development Economics*, 2001, 64, 25-55, ainsi que la critique proposée par H.E. Sung, H.-E. « Fairer Sex or Fairer System? Gender and Corruption Revisited » *Social Forces*, 2003, 82, 703-723.

<sup>2</sup> Les résultats discutés ici sont présentés dans l'article de N. Jacquemet et C. Yannellis « Indiscriminate Discrimination : A Correspondence Test for Ethnic Homophily in the Chicago Labor Market », 2011, Document de travail du CES n° 11-13.

Nicolas Jacquemet est Maître de conférences à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Professeur associé à l'Ecole d'Economie de Paris. Outre les discriminations raciales à l'embauche, certains de ses travaux récents portent sur les modalités de rémunération des médecins, les déterminants de l'économie informelle (travail au noir, corruption) et les méthodes de révélation des préférences. Dernier ouvrage paru : *Econométrie : méthode et applications (en collaboration avec Bruno Crépon, 2010)*, manuel d'économétrie mettant l'accent sur les outils d'évaluation.

Économétrie :  
méthode et  
applications

Bruno Crépon - Nicolas Jacquemet



## L'intégration économique des Français d'origine musulmane par Marie-Anne Valfort

Après le Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire (18 mai 2007-15 novembre 2010) et le débat sur l'identité nationale (11 novembre 2009-7 février 2011), Nicolas Sarkozy et sa majorité ont lancé, le 1er mars 2011, le débat sur la laïcité et l'islam. Ce nouveau débat vise, selon François Fillon, à «réévaluer le principe de laïcité pour tenir compte (...) de l'augmentation du nombre de nos concitoyens de confession musulmane ». Il suggère que l'intégration des immigrés musulmans et de leurs descendants est problématique. Cependant, cette opinion ne repose sur aucune assise scientifique. Claire Adida (Université de San Diego), David Laitin (Université Stanford) et moi-même cherchons donc à évaluer le déficit d'intégration économique des Français d'origine musulmane et, le cas échéant, son origine. Afin d'isoler les difficultés d'intégration spécifiques aux musulmans, nous avons repéré un groupe d'immigrants partageant la même origine nationale, ethnique et culturelle et différant seulement en fonction de leur religion. Ce groupe est constitué des personnes issues de deux communautés ethnolinguistiques du



Sénégal (les Joola et les Serer) qui, à la différence des autres communautés sénégalaises, comprennent une minorité chrétienne suffisamment nombreuse pour nous permettre de comparer l'intégration économique en France des musulmans et des chrétiens originaires de ces communautés.

### Evaluer le déficit d'intégration économique des Français d'origine musulmane

Pour tester le déficit d'intégration économique chez les musulmans, nous avons constitué deux sources de données (Adida, Laitin, Valfort, 2010).

La première est issue d'un testing sur CV. Nous avons d'abord créé les CVs de deux candidates d'origine clairement sénégalaise (leur nom est « Diouf »). Elles sont célibataires, âgées de 24 ans, de nationalité française, habitantes de quartiers socio-économiquement équivalents, dotées d'un BTS dans le domaine du secrétariat-assistant de direction ou de l'aide comptable, et de trois années d'expérience professionnelle dans ce même domaine. Les deux candidates diffèrent cependant en fonction de leur appartenance confessionnelle : l'une porte un prénom « typiquement musulman » (Khadija), tandis que l'autre porte un prénom « typiquement chrétien » (Marie). En plus du prénom, nous avons introduit deux signaux supplémentaires d'appartenance confessionnelle. Ainsi, on peut lire dans le CV de Khadija qu'elle a travaillé quelque temps au Secours islamique et en tant que bénévole pour les Scouts musulmans de France. Le CV de Marie indique qu'elle a travaillé quelque temps au Secours catholique et en tant que bénévole aux Scouts et Guides de France. Avec l'aide de ISM-CORUM, un cabinet associatif spécialisé dans l'étude des phénomènes discriminatoires, nous avons répondu aux offres d'emploi publiées sur le site de Pôle Emploi sur l'ensemble de l'Hexagone. Les résultats sont édifiants. Alors que Marie Diouf a obtenu un taux de réponse positive de 21%, ce taux n'est que de 8% pour Khadija Diouf, soit près de 2,5 fois moins. Par ailleurs, et c'est un résultat que nous sommes en train d'exploiter, Khadija est d'autant plus



**Les Français de souche expriment un goût pour la discrimination à l'égard des musulmans lorsque le nombre de musulmans autour d'eux augmente**

discriminée que la durée du contrat proposé par l'entreprise est plus longue. Khadija est donc soumise à une double peine : elle a non seulement moins de chance d'accéder à un emploi que Marie, mais elle a également moins de chance d'être embauchée sur un poste « de qualité ».

Notre deuxième source de données est une enquête menée avec l'aide du CSA auprès de 466 ménages issus des communautés Serer et Joola : 27% d'entre eux sont chrétiens, les autres sont musulmans. Nous utilisons ces données pour estimer l'impact de la tradition religieuse du ménage sur son revenu, après neutralisation d'autres facteurs, comme le sexe du chef de famille, son niveau d'éducation, sa nationalité, le niveau d'éducation de

l'ascendant ayant immigré en France et le nombre d'années écoulées depuis l'arrivée de ce dernier. Nos résultats montrent que les ménages musulmans ont un revenu mensuel inférieur de 400 euros en moyenne à celui des ménages chrétiens, soit l'équivalent de 17% du revenu disponible médian d'un ménage français en 2008. L'ampleur de cette différence de revenu suggère que la discrimination dont souffrent les candidats musulmans sur le marché du travail français pourrait avoir des répercussions concrètes sur leur niveau de vie.

### Comprendre les raisons de la discrimination à l'embauche des Français d'origine musulmane

Nous tentons actuellement de comprendre les raisons possibles de la discrimination à l'égard des musulmans observée sur le marché du travail français. On sait que cette discrimination peut être de deux types. Elle peut reposer sur des préférences discriminatoires de la part de l'employeur, des salariés, ou des clients de l'entreprise (c'est le « goût pour la discrimination » théorisé par Gary Becker, 1957) qui les amènent à ressentir une désutilité à côtoyer des collaborateurs, collègues ou fournisseurs musulmans. Cette discrimination peut par ailleurs reposer sur des croyances (c'est la « discrimination statistique » théorisée par Arrow, 1972). Plus précisément, en l'absence d'information parfaite sur la productivité des candidats, l'employeur est incité à utiliser ses croyances sur la corrélation entre les caractéristiques du candidat qu'il observe (sa religion par exemple) et ses performances au sein de l'entreprise.

Afin d'éclairer de tels mécanismes, nous avons d'abord testé la présence d'un goût pour la discrimination parmi les « Français de souche », c'est-à-dire des Français dont les quatre grands-parents sont nés dans l'Hexagone. Ceux-ci sont surreprésentés parmi les employeurs, collègues et clients potentiels des candidats musulmans. Nous avons organisé des jeux expérimentaux faisant interagir ces « Français de souche » avec des immigrés ou descendants d'immigrés de différentes origines, dont les Sénégalais issus des communautés Serer et Joola. Parmi ces jeux figure un jeu du dictateur. Il consiste à projeter sur un écran les visages de différentes personnes (non présentes physiquement dans la session de jeu) et à demander aux participants le montant qu'ils souhaitent donner à chacun de ces visages. Chaque participant dispose d'une dotation initiale de 5 euros pour chaque visage.

Nos résultats montrent que les Français de souche n'affichent aucun goût pour la discrimination lorsqu'ils sont entourés uniquement d'autres joueurs Français de souche. Ils donnent le même montant aux visages des Sénégalais musulmans et aux visages des Sénégalais chrétiens. En revanche, dans les sessions où les Français de souche sont également entourés de joueurs issus de l'immigration, leur don aux visages des Sénégalais musulmans et aux visages des Sénégalais chrétiens dépend du nombre de joueurs Sénégalais musulmans et Sénégalais chrétiens qui les entourent. Plus particulièrement, plus il y a de joueurs Sénégalais musulmans autour d'eux, moins les Français de souche donnent aux visages des Sénégalais

musulmans. Leur don aux visages des Sénégalais chrétiens n'est en revanche pas affecté par le nombre de joueurs Sénégalais chrétiens qui les entourent.

Etant donné la configuration de notre jeu, deux mécanismes peuvent conduire à ce résultat. Il se peut que les Français de souche anticipent que les Sénégalais musulmans disposent d'une générosité intragroupe plus grande que les Sénégalais chrétiens. Ceci leur permet donc de donner moins aux visages des Sénégalais musulmans lorsque le nombre de joueurs Sénégalais musulmans augmente. Nous sommes en mesure de rejeter l'existence de ce premier mécanisme. Nos résultats sont donc cohérents avec le deuxième mécanisme d'après lequel les Français de souche possèdent un goût pour la discrimination à l'égard des musulmans qui s'exprime lorsque le nombre de musulmans autour d'eux est suffisamment élevé. C'est ce que nous appelons l'« effet Hortefeux », en référence à la phrase prononcée par Brice Hortefeux en qualité de Ministre de l'Intérieur le 5 septembre 2010 : « Quand il y en a un ça va... C'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes ! » (Adida, Laitin, Valfort, 2011). Dans ce contexte, si on assimile notre groupe de joueurs Français de souche aux salariés d'une entreprise, il sera tout à fait rationnel pour un employeur d'embaucher moins de candidats musulmans que de candidats chrétiens afin de ne pas mettre à mal la cohésion des équipes. Bien sûr, il se peut, comme cela est suggéré par le travail de Nicolas Jacquemet et de Constantine Yannelis (2011), que ce goût pour la discrimination vise moins des musulmans que des personnes porteuses d'un prénom étranger auxquelles les Français de souche auraient du mal à s'identifier. Notre protocole expérimental devrait nous permettre de trancher cette question dans le futur.

Nous testons à présent l'existence d'une discrimination statistique de la part des employeurs. Plus précisément, nous souhaitons identifier si les arguments avancés par certains d'entre eux pour justifier qu'ils privilégient le recrutement de candidats chrétiens plutôt que de candidats musulmans font écho à une réalité. Parmi ces arguments figure la croyance selon laquelle les musulmans sont plus religieux que les chrétiens, et qu'ils sont également plus misogynes (Bouzar et Bouzar, 2009). Cet excès supposé de religiosité et de misogynie est considéré par les employeurs comme une menace pour la cohésion des équipes et pour leur productivité. Nos jeux expérimentaux et notre enquête « ménages » nous aident à évaluer le bien-fondé de ces croyances.



Nous espérons que le faisceau d'explications que nous apporterons à l'existence avérée d'un problème d'intégration économique des immigrés musulmans en France permettra de formuler des pistes de solution en vue d'un mieux vivre ensemble.

#### Références :

- Claire L. Adida, (U. San Diego) David D. Laitin, (U. Stanford) Marie-Anne Valfort, (U. Paris 1), 2010, *Identifying barriers to Muslim integration in France, Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* 107(52), 384-390.
- Claire L. Adida, David D. Laitin, Marie-Anne Valfort, 2011, "One Muslim is enough!" *Evidence from a field experiment in France, document de travail.*
- Kenneth Arrow, 1972, *Some mathematical models of race discrimination in the labor market*, in A.H. Pascal, ed. *Racial Discrimination in Economic Life*, Lexington, Mass.: D.C. Heath, 187-204.
- Gary Becker, 1957, *The economics of discrimination*, Chicago: University of Chicago Press.
- Dounia Bouzar et Lylia Bouzar, 2009, *Allah a-t-il sa place dans l'entreprise?*. Paris: Albin Michel.
- Nicolas Jacquemet et Constantine Yannelis, 2011, *Indiscriminate discrimination: a correspondence test for ethnic homophily in the Chicago labor market, document de travail du CES.*

**M**arie-Anne Valfort est maître de conférences à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne au sein de l'axe « Développement et Mondialisation ». Ses recherches portent sur l'intégration des immigrés dans les sociétés occidentales, sur les liens entre capital social et développement, et sur les relations entre chocs climatiques, migrations et développement dans les pays d'Afrique sub-saharienne. Dernier article paru: Claire L. Adida, David D. Laitin et Marie-Anne Valfort, 2010, *Identifying barriers to Muslim integration in France*, 2010, *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* 107(52), 384-390.

## DE NOUVELLES FONCTIONS POUR...

**Dominique Guégan**, nommée à la Direction de l'Ecole Doctorale Economie Panthéon Sorbonne à compter du 24 janvier 2011.  
<http://www.univ-paris1.fr/it/ecoles-doctorales/ed-economie-pantheon-sorbonne/>

## PRIX ET DISTINCTIONS

**Christophe Boucher**, Prix jeune chercheur en économie de la fondation Banque de France (2010), 7 février 2011.

## PRÉSENTATION DES MASTER 2 SPÉCIALITÉ RECHERCHE

Nombre d'enseignants-chercheurs du CES sont responsables de formation en M2R au CES. Une présentation s'imposait ...

Ces formations dispensées au sein de l'Université Paris 1 appartiennent plus précisément aux filières "Economie" (UFR02) et "Mathématiques Appliquées à l'Economie et à la Finance" (UFR27). Elles proposent des formations de pointe dans différents domaines (pour plus de détails vous pouvez vous référer aux sites web proposés).



### Master 2 – Spécialité Recherche – Economie Appliquée

Responsable : Pierre Kopp <pkopp@univ-paris1.fr>

Site web : <http://publiceconomics.univ-paris1.fr/index.php?FR&pr%E9sentationMaster>

Ce master assure à tous les étudiants une formation d'économiste généraliste solide et favorise leur spécialisation dans le domaine d'application de leur choix. Cette mention forme à l'économie appliquée, au sens où l'importance du contexte institutionnel, les modalités d'organisation des acteurs ou encore le contexte historique semblent essentiels à toute analyse pertinente du monde contemporain.

### Master 2 – Spécialité Recherche – Economie de la Mondialisation

Responsable : Fabrizio Coricelli <fabrizio.coricelli@univ-paris1.fr>

Site web : [http://www.univ-paris1.fr/ws/ws.php?\\_cmd=getFormation&\\_oid=UP1-PROG12699&\\_redirect=voir\\_presentation\\_diplome&\\_lang=fr-FR](http://www.univ-paris1.fr/ws/ws.php?_cmd=getFormation&_oid=UP1-PROG12699&_redirect=voir_presentation_diplome&_lang=fr-FR)

L'objectif de ce Master est de développer les qualités de recherche des étudiants dans le domaine de l'économie du développement et de l'économie internationale afin de leur permettre de se lancer dans une carrière académique ou de rejoindre les départements «recherche» des institutions internationales. Le Master est en anglais.

### Master 2 – Spécialité Recherche – Economie et Psychologie

Responsable : Louis Lévy-Garboua <louis.levy-garboua@univ-paris1.fr>

Site web : [http://www.univ-paris1.fr/ws/ws.php?\\_cmd=getFormation&\\_oid=UP1-PROG22392&\\_redirect=voir\\_presentation\\_diplome&\\_lang=fr-FR](http://www.univ-paris1.fr/ws/ws.php?_cmd=getFormation&_oid=UP1-PROG22392&_redirect=voir_presentation_diplome&_lang=fr-FR)

Une formation internationale bi-disciplinaire qui entend donner une compréhension profonde et ouverte des comportements économiques. Elle propose à des étudiants ayant déjà de bonnes connaissances dans les deux disciplines (à la suite du M1 ou autrement) un approfondissement de l'interface entre l'économie et la psychologie, avec un nombre égal de cours délivrés par des économistes et par des psychologues. La plupart des cours sont en anglais.

### Master 2 – Spécialité Recherche – Economie Théorique et Empirique (ETE)

Responsable : Jean-Olivier Hairault <jean-olivier.hairault@univ-paris1.fr>

Site web : <http://eep.univ-paris1.fr/>

Le Master 2 "Economie Théorique et Empirique (ETE)" est l'un des programmes d'enseignement et de recherche de la Paris School of Economics (PSE). C'est un programme généraliste qui met l'accent sur la formation à l'analyse économique et économétrique. Il donne ainsi la capacité aux étudiants d'appliquer leurs compétences à l'étude de cas concrets dans les différents domaines de l'économie. Tous les cours sont en anglais.

### Master 2 – Spécialité Recherche – Modélisation et Méthodes Mathématiques en Economie et Finance (MMMEF)

– Trois responsables selon le parcours.

Site web : <http://www.univ-paris1.fr/diplomes/m2-mmmef/presentation/>

Une formation destinée à former des spécialistes de haut niveau dans 3 parcours possibles de formation : parcours "Modèles mathématiques en économie et jeux", responsable : Joseph Abdou <joseph.abdou@univ-paris1.fr>, parcours "Finance quantitative", responsable : Dominique Guégan <dominique.guegan@univ-paris1.fr>, parcours "Optimisation et recherche opérationnelle", responsable : Michel Grabisch <michel.grabisch@univ-paris1.fr>. Tous les cours sont en anglais.

### Master 2 – Spécialité Recherche – Monnaie-Banque-Finance

Responsable : Gunther Capelle-Blancard <gunther.capelle-blancard@univ-paris1.fr>

Site web : [http://www.univ-paris1.fr/ws/ws.php?\\_cmd=getFormation&\\_oid=UP1-PROG12696&\\_redirect=voir\\_presentation\\_diplome&\\_lang=fr-FR](http://www.univ-paris1.fr/ws/ws.php?_cmd=getFormation&_oid=UP1-PROG12696&_redirect=voir_presentation_diplome&_lang=fr-FR)

Une formation par la recherche pour des professionnels de la banque et de la finance. Cette formation proposée à l'Université Paris 1 répond à un double besoin : fournir aux institutions financières des cadres de niveau supérieur et préparer aux carrières de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle a été conçue avec la conviction qu'une solide formation théorique couplée à une initiation à la recherche appliquée constitue la meilleure façon d'atteindre ces deux objectifs.



## INVITES AU CES

**Aloisio Araujo**, EPGE/FGV Brazil, 21 mars, 9 avril  
**Nauro Campo**, Université de Brunel, février  
**Guglielmo Caporale**, Université de Brunel, février  
**Michel Couceiro**, Université de Luxembourg, 17-21 janvier  
**Yukihiko Funaki**, Waseda University, 3 - 23 mars  
**Claudia Keser**, Univ. Göttingen, février  
**Jean-Luc Marichal**, Université de Luxembourg, 17-21 janvier  
**Thomas P. Lyon**, Université de Michigan, février, mars

**Harro Maas**, Université d'Amsterdam, Février, mars  
**Pierre Mathonet**, Université de Luxembourg, 17-21 janvier 2011  
**Shige Peng**, Shandong University, 4 -31 janvier 2011  
**Fabien Postel Vinay**, Université de Bristol, janvier-février  
**Anne Villamil**, U. Manchester, UK and U. Illinois at Urbana-Champaign, US, 3 janvier - 30 juin  
**Rodney Wolff**, Université QUT à Brisbane, 7 - 14 mars  
**Nicholas Yannelis**, U. Manchester, UK and U. Illinois at Urbana-Champaign, US, 3 janvier - 30 juin

## LE BLOC NOTE



- . **Atelier GDR « Les nouveaux contours de l'économie bancaire »** le 6 avril 2011, MSE (salle du 6ème)  
Responsables : Jézabel Coupey-Soubeyran (CES, Paris 1) et Dominique Plihon (CEPN, Paris 13)
- . **MALDI**, Modélisation et Analyse Longitudinale des Données Individuelles, 27 avril 2011, MSE (Salle du 6ème)  
Responsable : Jean-François Gardes (CES, Paris1, PSE)
- . **Summer Workshop in Economic Theory (SWET11)** Paris School of Economics Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, MSE, Salles 116 et 117, Paris, 4-5 juillet 2011.  
Responsables : Bernard Cornet, Jean-Marc Bonnisseau et Elena del Mercato (CES, Paris1, PSE)
- . **The Economics of Corporate Social Responsibility Conference**, 09-10 juin 2011 Cerna - MINES ParisTech - Paris  
Responsables : Pierre Fleckinger (Paris School of Economics - University of Paris 1), Matthieu Glachant (Cerna, MINES ParisTech), Gabrielle Moineville (Cerna, MINES ParisTech)
- . **SING 7**, «7th Spain-Italy-Netherlands Meeting on Game Theory (SING7)», Paris School of Economics - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et TELECOM ParisTech, 46 rue Barrault, 75013 Paris, 18-20 juillet 2011  
Responsables : Michel Grabisch et Agnieszka Rusinowska (CES, Paris1, PSE)
- . **AES, 2011** - les XXXIème Journées de l'Association d'Économie Sociale à Paris, 08 et 09 Septembre 2011  
Responsables : Monique Kerleau et Jean-Luc Outin (CES, Paris1)
- . **International Conference on new Evidence on Poverty Traps** - Paris - France, 06 et 07 octobre 2011  
Responsables : Mathilde Maurel et Marie-José Desaignes (CES, Paris1)

## EXPERTISES

### Mireille Chiroleu-Assouline

Comité d'évaluation AERES du GREQAM (Marseille), décembre 2010

### Jean-Claude Barbier

- Membre du groupe de travail Conseil de l'Europe, pour une Charte «Une Europe des responsabilités partagées», séminaire et conférence, Bruxelles, Conseil de l'Europe et Commission européenne, les 28 février et 1er mars 2011.

### Christian Bordes, Jean-Paul Betbèze, Jézabel Coupey-Soubeyran et Dominique Plihon

- Présentation à Christine Lagarde du rapport « Le Central banking après la crise : deux lectures d'une enquête internationale auprès d'économistes et de banquiers », le 7 mars 2011

### Marie-Agnès Barrère-Maurisson

Expertise pour Mme Brigitte Grésy, Inspectrice générale des affaires sociales, dans le cadre de la mission pour Mme Roseline Bachelot-Narquin, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, sur l'égal accès aux responsabilités familiales des hommes et des femmes dans les modalités d'exercice dans les entreprises, février-mars 2011

## INTERVENTIONS MÉDIATIQUES

### Bruno Amable

- Les luttes de classes version western spaghetti, Libération, 25 janvier 2011
- Europe 2020 : une gouvernance néo-libérale plus forte, Libération, 22 février 2011
- La gauche doit refuser l'économie de marché, Libération Économie 22 mars 2011

### Wladimir Andreff

Participation à l'émission « Football: l'Europe, une chance pour les jeunes africains? », Radio France International (RFI), 4 janvier 2011

### Marie-Agnès Barrère-Maurisson

- A propos du bilan démographique de la France, 2010, INSEE, interview RTL matin, journal du 19 janvier 2011,
- A propos des femmes, avenir de l'entreprise, interview Le Parisien, supplément Femmes du 7-8 mars 2011

### Christophe Boucher & Bertrand Maillet

- Le risque de sous-performance réapparaît. La rotation sectorielle diversifie peu, Agefi.fr, 18 février 2011
- La majorité des gérants sur-performe le marché Le risque paie un peu trop, Agefi.fr, 21 janvier 2011
- L'agence de notation financière Moody's abaisse la note de la Grèce, Radio France Internationale, 7 mars 2011

### Gunther Capelle-Blancard

- Les banquiers risquent-ils à nouveau de nous faire plonger ? , Capital, 4 mars 2011
- Pourquoi les Bourses sont-elles si pressées de se marier ? , L'Expansion.com, 10 février 2011
- Spéculation et flambée des prix agricoles : un lien pas si évident, AFP, 26 janvier 2011
- Les banques centrales doivent élargir leur mandat ! L'Expansion.com, 8 mars 2011

### Mireille Chiroleu-Assouline

- Grenelle : le monde patronal se trompe de combat, La Tribune, 4 février 2011

### Jézabel Couppey-Soubeyran

- Réformons la banque centrale ! (co-écrit avec Jean-Paul Betbèze et Dominique Plihon), Le cercle les Echos, 9 mars 2011
- Le Conseil d'analyse économique se penche sur l'évolution des missions des banques centrales, (avec Jean-Paul Betbèze et Dominique Plihon), L'Agefi (agefi.fr), 8 mars 2011
- Les quatrièmes « Rencontres de l'IEFP ». Thème du débat : « Finance solidaire, investissement responsable, microcrédit: La finance durable a-t-elle un avenir durable ? », 9 mars 2011
- Le risque de sous-performance s'accroît Le risque pourrait payer à nouveau, Agefi.fr, 18 mars 2011

### Gaël Giraud

- Le microcrédit à but lucratif en Inde : un leurre, La Croix, 3 janvier 2011

### Jean Imbs

- Papillons et Dominos, les déterminants des révolutions, La Tribune, 9 mars 2011.

### Marie-Thérèse Letablier

- Participation à l'émission « 100 millions de voisins, Radio France Internationale RFI sur les familles monoparentales, le 7 février 2011

**4,1%...**

c'est la probabilité pour un article de recherche consacré aux Etats-Unis d'être publié dans les revues du top 5 (American Economic Review, Econometrica, Journal of Political Economy, Quarterly Journal of Economics et Review of Economic Studies).

A affiliation des auteurs identique, cette probabilité n'est que de

**1,5%**

pour les articles consacrés à d'autres pays.

Les revues du top 5 seraient-elles coupables de discrimination?

*Source: Das, Jishnu, Do, Quy Toan, Shaines, Karen and Srinivasan, Sowmya, 2009, U.S. and Them: The Geography of Academic Research, World Bank Policy Research Working Paper Series*

*Lien vers l'article: [http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/TW3P/IB/2009/12/10/000158349\\_20091210112013/Rendered/PDF/WPS5152.pdf](http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/TW3P/IB/2009/12/10/000158349_20091210112013/Rendered/PDF/WPS5152.pdf)*